



Ouverture dans mur mitoyen à l'intérieur d'un local

Par **Gleize**, le **28/08/2014** à **23:15**

Suite à un partage familial j'ai hérité d'une partie de la maison familiale. Ma sœur a vendu sa partie à un particulier voici cinq ans. Un mur mitoyen sépare les deux parties mais celui-ci avait une ouverture fermée par une vieille porte en bois. L'acheteur a effectué des travaux dans sa partie sans jusqu'ici toucher à cette ouverture, je pensais d'ailleurs que celle-ci avait été murée de l'intérieur. De "mon côté" le mur donne dans une remise que je destine à plus ou moins long terme à reclasser en appartement. Quelle n'a pas été ma surprise cette semaine en constatant que sans avoir été consulté je retrouve une fenêtre dans ma remise. Je compte bien lui demander de l'oter, quelle est la législation dans ce cas là ?